



TARIFS DE CONTRIBUTIONS

Voici les nouveaux tarifs des contributions familiales applicables à l'année scolaire 2026-2027.

COÛT MENSUEL DE LA SCOLARITÉ.

Niveau scolaire	Communes de Payrin et Caucalières	Hors commune
Maternelle	38€	41€
Primaire	39€	42€

Réduction de 25 % à partir du troisième enfant issu d'une même fratrie.

Soutien financier à l'école (facultatif) :

- 2€/mois, soit 20€/an
- Montant libre mensuel (sur 10 mois)

RESTAURATION ET ACCUEIL PERISCOLAIRE.

Cantine	Garderie
5.20€ par repas	1.50€ par jour et par enfant

Horaires des garderies : 7h00-8h00 et 16h50-18h30.

MÉCÉNAT.

Les familles et les entreprises pourront également effectuer des dons ponctuels, ouvrant droit à une **déduction fiscale**, conformément à la réglementation en vigueur.

66 % de déduction pour les particuliers, 60 % pour les entreprises.